

Objectifs

Procéder d'une façon permanente ou occasionnelle à des travaux en hauteur dans les paletiers de stockage afin de supprimer les risques de renversement des marchandises stockées.

Public Visé

Toute personne appelée dans l'exercice de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou occasionnelle à des travaux en hauteur dans les paletiers de stockage afin de supprimer les risques de renversement des marchandises stockées.

Pré Requis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation. Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).
Pour effectuer du travail en hauteur, il est nécessaire de bénéficier d'une aptitude médicale au travail en hauteur.

Modalités d'entrée en formation

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

Par mail : adv@alyence-groupe.com

Ou sur notre site : www.alyence.com

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.

Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur.

Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collectives et individuelle).

Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

Réaliser un ancrage temporaire.

Méthodes pédagogiques

Exercices pratiques portant sur :

- La manipulation des EPI apportés par chaque stagiaire.
- La mise en situation réelle et étude de cas de condition de travail en hauteur, accompagné d'actions correctives.
- la validation de la mise en pratique du mode opératoire

Parcours pédagogique

Formation théorique :

- Travaux en hauteur en sécurité
- Accidents et prévention, contexte réglementaire et responsabilité.
- Caractéristiques des moyens de protection collective
- Moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle
- Classes d'ancrages, casques, antichute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoire de liaison, pratique des nœuds sur corde.
- Choix d'un dispositif de protection individuelle
- Etude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et autocontrôle.

Formation pratique :

- Evolution dans le système de stockage.
- Accès au moyen de longes doubles.
- Mise en sécurité du support de charge pour éliminer le risque de chute.
- Réalisation des ancrages provisoires.
- Mise en œuvre du système anti chute adapté.
- Utilisation des équipements individuels utilisés par les stagiaires.
- Elaboration d'une fiche de risques pour toute intervention.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur-expert en travail en hauteur qualifié par notre processus qualité

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Évaluation pratique et théorique en fin de formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours

	Durée		Effectif
	7.00 Heures	1 Jour	De 3 à 10 Personnes